

NE PAS PUBLIER AVANT
20:00 HEURES LE 3 JUIN 1972

VÉRIFIER AU MOMENT DU DISCOURS



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

EXTRAIT D'UNE ALLOCUTION
PRONONCÉE PAR M. PAUL ST-PIERRE,
DÉPUTÉ DE COAST CHILCOTIN
ET SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE
DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
AU CONGRÈS DU BETA SIGMA PHI
À THUNDER BAY, LE SAMEDI 3 JUIN 1972

"QUESTIONS D'INTÉRÊT NATIONAL
ET POLLUTION INTERNATIONALE"

QUESTIONS TRAITÉES DANS L'EXTRAIT DE L'ALLOCATION:

Le Canada a tout lieu de croire que le degré de pollution actuel se stabilisera au cours des années soixante-dix et qu'il diminuera pendant les années quatre-vingt au fur et à mesure qu'entreront en vigueur toutes les dispositions des lois et programmes actuels.

La lutte mondiale contre la pollution pose des difficultés considérables. On craint que certains pays puissent accepter la pollution afin d'attirer des industries aux dépens de leurs voisins pratiquant des politiques d'assainissement.

Certains pays en voie de développement appréhendent d'être victimes des règlements internationaux que les États industrialisés établissent dans leur propre intérêt. Ils craignent également que des pays utilisent éventuellement les lois visant à protéger l'environnement comme prétexte pour exclure des produits d'importation concurrentiels.

Il est des civilisations anciennes qui ont réussi à annuler leur croissance démographique, mais aucune nation n'y arrive aujourd'hui, en dépit des moyens techniques perfectionnés dont nous disposons. Les principales raisons de l'explosion démographique sont d'ordre social, non technique.

Les Canadiens commencent à réclamer des produits durables plutôt qu'un accroissement permanent de produits voués à une détérioration rapide.

Au cours des dernières années, la qualité de l'environnement et le degré de pollution sont devenus des sujets de réflexion courants. La population a pris conscience de la perte possible d'avantages traditionnels comme l'eau pure et le bon air. Les gens se sont rendus compte que, au lieu de s'émerveiller devant son milieu naturel, l'homme s'apprête à détruire la biosphère. Ils commencent à exiger de leurs gouvernants qu'ils s'attaquent aux problèmes d'une civilisation dans laquelle l'homme possède tant le pouvoir de créer que celui de détruire. Certains vont même jusqu'à fixer à l'an 2,000 le délai dont nous disposons pour éviter la catastrophe.

La réunion de ce mois de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement témoigne d'une façon éloquente de l'intérêt public à l'égard des questions d'environnement. Depuis que l'Assemblée générale a institué cette Conférence, en 1968, plus de cent gouvernements ont participé au travail d'élaboration. Au-delà de soixante-dix gouvernements ont soumis des rapports sur la qualité de leur environnement national. Nombreux sont les gouvernements qui ont mis en train un appareil gouvernemental et adopté des lois afin de corriger la situation.

Au Canada, le Gouvernement fédéral a participé activement à tous les préparatifs de la Conférence de Stockholm.

Il a créé un ministère de l'Environnement dont l'objet est de coordonner l'activité de l'Etat dans les domaines de la gestion des eaux, de la pêche, de l'exploitation forestière, de la faune, de l'utilisation du territoire et de la protection de l'environnement. Il a mis sur pied un département d'Etat des Affaires urbaines chargé de réunir les données permettant d'identifier les problèmes urbains du Canada et d'y remédier. A cette fin, il a adopté des lois comme la Loi sur les ressources en eau du Canada et la Loi sur le contrôle de la pollution de l'air. Il a signé avec les Etats-Unis un accord sur l'épuration des eaux des Grands Lacs. Le Canada a également participé à l'élaboration d'un accord international portant sur le déchargement dans les océans de déchets toxiques.

Ce sont là de louables initiatives. Toutefois, elles ne sont pas suffisantes. Les problèmes relatifs à l'environnement ont une portée internationale et, comme tels, ils exigent des solutions applicables à l'échelle mondiale.

Les problèmes et les plans d'action figurent à l'ordre du jour de la Conférence qui s'ouvrira dans deux jours à Stockholm ont des dimensions considérables, et j'aimerais vous entretenir aujourd'hui de quelques-uns d'entre eux.

La pollution constitue probablement le plus évident de nos problèmes en ce qui concerne la qualité de l'environnement. Nous déversons un fort volume de fibre ligneuse, de roche et d'une multitude de produits chimiques dans nos rivières et nos cours d'eau. Nos usines et nos voitures saturent l'air ambiant de gaz délétères. Nous jonchons nos campagnes de détritrus. Il y a cent ans, la biosphère pouvait absorber ces matières et en enrayer les effets dévastateurs. Aujourd'hui, toutefois, la biosphère subit des modifications considérables et les systèmes écologiques qui entretiennent la vie s'épuisent dans un surcroît d'activité.

Le Canada est aux prises avec ce problème. La pollution chez nous a déjà atteint un point de saturation. Des installations de traitement efficaces et le choix judicieux des nouveaux produits industriels nous permettront, dans les années soixante-dix, de stabiliser la pollution, qui régressera dans les années quatre-vingt. Le coût, en dollars, de ce vaste programme est élevé. Cependant, dans les nouvelles usines d'exploitation et de fabrication, ce facteur représente rarement plus de deux pour cent du prix de vente total du produit.

Cela ne signifie pas pour autant que la lutte contre la pollution ne présente pas chez nous de difficultés, certaines d'ordre technologique.

Nous n'avons pas, par exemple, mis au point à ce jour de modèle rentable de voiture non polluante.

D'autres difficultés appellent des décisions politiques. Tout le monde convient que la lutte antipollution est une cause valable. Toutefois, où doit-elle se ranger dans l'ordre des priorités par rapport à d'autres services gouvernementaux comme l'éducation et la santé?

Nombreux sont ceux qui affirment que les responsables de la pollution doivent en faire les frais. La question est de savoir qui pollue: le fabricant ou le consommateur?

Néanmoins, je m'attacherai aujourd'hui à exposer surtout les difficultés d'ordre international.

L'atmosphère constitue une richesse internationale qui échappe à la compétence des législations nationales. Comment la protéger?

Qui pourra rallier les États souverains et les convaincre de se mettre à l'oeuvre?

Les mesures de contrôle de la pollution ont des répercussions importantes sur le commerce international. Les pays sont aujourd'hui sur la défensive. Ils craignent que d'autres exemptent des restrictions certains centres de production afin de s'assurer des prix plus avantageux sur les marchés mondiaux.

Comment un pays peut-il se permettre de dépolluer ses industries si ses concurrents n'imposent pas de semblables restrictions?

Les pays en voie de développement ont des raisons particulières de s'alarmer. D'une part, ils redoutent que les pays industrialisés utilisent leur position de donateurs en matière d'aide au développement pour les forcer à adopter des normes de qualité du milieu plus sévères que ne le prescrivent en réalité leurs propres priorités ou leurs environnements particuliers. Une telle politique aurait pour effet de soustraire des fonds destinés au développement et d'augmenter le prix des produits

de ces pays sur le marché international. Les pays en voie de développement craignent, d'autre part, que les mesures de contrôle de la pollution, le refus de produits pulvérisés au DDT, par exemple, empêcheront l'entrée de leurs produits sur les marchés des pays industrialisés.

Vous conviendrez qu'il n'existe pas de réponse facile à ces problèmes. Le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies suggère, néanmoins, qu'on prenne des mesures afin:

- 1) de surveiller, évaluer et prévoir les problèmes internationaux en matière de pollution;
- 2) d'élaborer des accords internationaux sur les normes régissant la lutte antipollution et l'étendue acceptable de leurs effets sur le commerce international; et
- 3) de promouvoir l'éducation, la formation et la recherche en ce qui concerne les problèmes d'identification et de contrôle de la pollution.

Le Canada appuie ces suggestions. Il a déjà engagé des fonds en vue de leur mise en application ou il se propose de le faire. Plus précisément, nous avons commencé la construction de trois des dix stations formant la ligne de base qui servira à déterminer la qualité de l'atmosphère dans le monde et sept des cent stations de surveillance dont le Secrétariat a recommandé la mise sur pied. Nous avons indiqué notre volonté d'aider les pays en voie de développement à se conformer aux normes de qualité de l'environnement que les pays industrialisés exigent des produits qu'ils importent.

Il existe, en matière de pollution, une autre difficulté que je désire vous signaler, à savoir, le double problème de la population et de l'utilisation des ressources. Les réserves mondiales sont limitées. Les quantités disponibles d'air, d'eau et de terre sont fixes. L'homme peut y exercer une action afin d'accroître leur capacité d'entretenir la vie, mais il s'en trouve peu pour croire qu'il en sera toujours ainsi.

En fait, l'une de nos initiatives les plus heureuses en vue d'accroître la capacité totale d'entretenir la vie, soit l'usage intensif d'engrais chimiques, s'est révélée efficace pendant un certain temps seulement. L'accroissement de la population mondiale suit une progression géométrique. En 1850, le globe comptait un milliard d'habitants; en 1925, on en dénombrait deux milliards et en 1963, trois milliards. On prévoit que la population mondiale, actuellement de trois milliards et demi, passera le cap des quatre milliards en 1977, qu'elle atteindra cinq milliards en 1987 et sept milliards en l'an 2,000. La population du globe estime, non sans raison, qu'elle a le droit de vivre, et il faut entendre par là qu'il lui revienne une proportion minimum des richesses mondiales.

Au cours des dernières décennies, de nombreux pays se sont attaqués au problème de la croissance démographique et ont adopté, à cette fin, des programmes nationaux. Malheureusement, aucun de ces programmes n'a permis d'atteindre une croissance démographique nulle.

Deux obstacles s'opposent à la réussite totale en ce domaine. Le premier est d'ordre technique, le second, d'ordre social. Etant donné que des sociétés n'ayant pas accès aux techniques modernes de contraception ont déjà pratiqué un contrôle démographique efficace, le second est sans doute le plus important.

Les populations des pays pauvres mettent au monde plus d'enfants que les habitants des pays nantis. Cette situation est attribuable en partie au fait que les habitants des pays riches disposent de meilleurs moyens contraceptifs, mais elle découle également de ce que les enfants constituent, dans les sociétés industrialisées urbaines d'aujourd'hui, un facteur économique moins avantageux. Dans les sociétés rurales primitives, les familles nombreuses tiennent lieu, encore aujourd'hui, de politiques de bien-être social. Les populations des pays industrialisés escomptent des avantages économiques réels en restreignant la taille de leurs familles. Les habitants des pays pauvres, n'ayant rien à y gagner, ne peuvent tenir le même raisonnement. Ce n'est que lorsque les niveaux de vie commencent à s'élever que les gens décident de limiter la croissance démographique.

J'aborderai maintenant un autre aspect de la vie économique de notre planète surpeuplée en prononçant les lettres magiques PNB, c'est-à-dire, produit national brut. D'aussi loin que les personnes ici présentes puissent s'en souvenir, j'en suis sûr, ce que nous convenons d'appeler notre standard de vie s'est mesuré par le PNB, c'est-à-dire, en grande partie, par l'augmentation annuelle des richesses naturelles que nous utilisons. Il était tout à fait légitime et convenable, semblait-il, que toutes les nations cherchent à améliorer les conditions de vie de leur population et elles y sont généralement parvenues en augmentant le volume de l'exploitation minière, de la construction, de la fabrication, des services et de la consommation des combustibles.

Nous devons convenir que les pays en voie de développement ont raison d'aspirer à la croissance et à la prospérité. Comme vous le savez sans doute, le Canada a indiqué son intention de se rapprocher davantage de la proportion de 1 pour cent du PNB que les Nations Unies ont fixé comme objectif à l'aide au développement.

Toutefois, nous devons en même temps reconnaître que les ressources mondiales sont limitées et que les déchets, des produits artificiels et les produits voués à une détérioration rapide constituent maintenant pour toute société des objectifs discutables.

Nous devons plutôt nous occuper de questions qui, jusqu'à tout récemment, avaient peu d'importance dans nos vies. Mentionnons, pour n'en nommer qu'un, le recyclage des produits. A cet égard, j'ai tout lieu de croire que les Canadiens commencent maintenant à abandonner l'idée selon laquelle la corne d'abondance que constitue notre immense système industriel devrait, chaque année, déverser des produits nouveaux et différents. Les Canadiens, je crois, ne sont plus aussi sensibles à l'aspect de nouveauté des produits qu'ils achètent. De plus en plus, ils réclament des articles durables.

Bref, il se peut que nous ayons commencé à changer d'idée sur ce que c'est, vraiment, que la bonne vie.

Cependant si, comme je le soupçonne, le Canada commence à préférer la qualité à la quantité, il ne faudrait pas conclure nécessairement que les nations du monde qui souffrent actuellement de la faim et de la pauvreté partageront notre point de vue.

C'est tout à l'honneur de la Conférence de Stockholm que les responsables aient commencé à se pencher sur les multiples défis que représentent la croissance démographique, le caractère limité des ressources et l'ambition légitime des pays en voie de développement de se développer et d'accroître l'utilisation de leurs ressources.

Le Secrétariat de la Conférence a rédigé des plans d'action ayant pour objet des politiques démographiques nationales et la coopération internationale en matière de gestion des ressources communes comme les pêches et encourageant les pays en voie de développement à prévoir, dans leurs plans de développement, des mesures visant à protéger l'environnement.

Le Canada appuie ces plans d'action et assume la responsabilité qui lui revient non seulement de gérer ses richesses pour le plus grand bien de l'humanité, mais également d'aider les autres à faire de même. En ce sens, le Canada poursuit le travail préparatoire en vue de la Conférence sur les problèmes démographiques mondiaux qui se tiendra en 1974. Signalons également la volonté de notre pays de verser une contribution substantielle à un fonds bénévole international pour la protection de l'environnement. Le Canada entend également accroître l'assistance qu'il accorde au titre du développement en vue d'aider les pays en voie de développement à contrôler leur croissance démographique et à exploiter leurs richesses renouvelables de même que leurs ressources épuisables conformément à des critères écologiques rationnels.

Au cours de la présente allocution, j'ai insisté sur le fait que, pour survivre, l'homme doit accorder plus d'attention aux aspects biologiques de l'existence. J'ai dit que les nations doivent être tenues responsables des répercussions de leur activité sur l'environnement des autres nations et sur le milieu commun des océans et de l'atmosphère. Que cela nous plaise ou non, nous sommes les gardiens de nos frères. Nous habitons solidairement la même planète, sans autre choix raisonnable que de travailler ensemble pour faire de la Terre un milieu dans lequel nous-mêmes, nos voisins et nos enfants puissions vivre, dans la paix, une vie bien remplie.

Ce ne sera pas facile. La voie de la réussite n'est pas pavée des seuls grands espoirs ni des seules bonnes intentions. Sur la scène internationale, un travail considérable et ardu ainsi que de nombreuses et difficiles décisions nous attendent.

Mais c'est une tâche à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire.